



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
PLE / Service Accès au Logement
E-mail : ddets-acd@seine-et-marne.gouv.fr

ANNEXE 3

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

DEMANDE DE LABELLISATION ACD APRES RELOGEMENT POUR SITUATION

077-227700010-20220617-lmc100000023872-DE

Ces demandes de labellisation ACD après relogement doivent rester exceptionnelles que par les bailleurs.

Acte Certifié exécutoire

La fiche doit être envoyée aux services de l'Etat à l'adresse suivante : ddets-acd@seine-et-marne.gouv.fr

Envoi Préfecture : 24/06/2022
Réception Préfet : 24/06/2022
Publication RAAD : 24/06/2022

ORIGINE DE LA DEMANDE :

Affaire suivie par (nom et qualité du professionnel) :

Préciser le nom du bailleur :

☎ : **Email** :

DEMANDEUR : _

Numéro unique : Date de naissance :

Nom de naissance et Prénom :

Nom d'usage :

Adresse complète :

Code postal : * Commune :

Enfant(s) à charge :

Situation familiale : Célibataire En concubinage Marié(e) Pacs
 Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

CRITERE(S) DE LABELLISATION du demandeur de la demande de logement social : _

Veillez cocher un ou plusieurs critères de labellisation « ACD » pour le ménage présenté (il faut savoir qu'un seul critère suffit à la labellisation « ACD »).

- Dépourvu de logement (hors hébergé chez un tiers)
- Victime de violences intrafamiliales

Joindre les pièces justificatives selon le(s) critères(s) choisi(s) (cf. liste ci-après)

RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT ATTRIBUE :

Date de la proposition : N° RPLS (sauf programme neuf) :

Bailleur :

Adresse complète :

Code postal : Commune :

Contingent : Bailleur Préfecture Collectivités territoriales Action Logement (1%)

APRÈS la radiation pour attribution d'un logement dans le NUR

Vous recevrez une réponse par mail de la DDETS, dans un délai de 8 jours ouvrables.
Il est donc impératif d'indiquer votre adresse mail dans la rubrique « origine la demande ».

Fait à Le :

Signature du professionnel et cachet de l'organisme :

Pièces justificatives obligatoires à insérer dans le SNE dans le cadre d'une demande de labellisation au titre des Accords Collectifs Départementaux (sans pièce justificative telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous, la demande de labellisation « ACD » ne sera pas instruite).

Critères de labellisation	Justificatifs à fournir
Dépourvu de logement (Hors hébergé chez un tiers)	<ul style="list-style-type: none">• Attestation de domiciliation ou rapport d'un travailleur social attestant de la situation « dépourvu de logement »• Sans condition de ressource
Victime de violences intrafamiliales	<ul style="list-style-type: none">• Justificatifs à produire (et énoncé dans la loi) : dépôt de plainte de moins d'un an ou attestation par une décision du juge prise en application de l'article 257 du code civil ou par une ordonnance de protection délivrée par le JAF en application du titre XIV du livre 1^{er} du même code• Sans condition de ressource